

Ministère de la Santé

## Récapitulatif des critères d'admissibilité à la deuxième dose de la série de vaccins contre la COVID-19

Version 3.0, 6 juillet 2021

Ce document d'information contient des informations de base. Il n'est pas destiné à fournir ou à remplacer un avis médical, un diagnostic ou un traitement, ni un avis juridique.

- Veuillez consulter périodiquement le site Web [COVID-19](#) du ministère de la Santé (MS) pour obtenir des mises à jour de ce document, des ressources en santé mentale et d'autres informations.

Le document d'information s'applique à toutes les séries de vaccins contre la COVID-19 à deux doses en Ontario et s'appuie sur les stocks actuels de vaccins.

### Nouveautés de la version 3.0

- Tous les Ontariens âgés de 12 ans et plus sont admissibles à des rendez-vous pour la deuxième dose de vaccin.

Tous les Ontariens de 12 ans et plus

- **À partir du 5 juillet** : tous les Ontariens de 12 ans et plus qui ont reçu leur première dose de vaccin contre la COVID-19 pourront prendre rendez-vous ou devancer leur rendez-vous pour la seconde dose à un intervalle plus court.

Intervalles entre les doses		
Pfizer-BioNTech	Moderna	AstraZeneca/COVISHIELD
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervalle de 21 jours autorisé par la monographie du produit; un intervalle de 28 jours peut être envisagé pour des raisons de faisabilité opérationnelle.<sup>1</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervalle de 4 semaines (28 jours) autorisé par la monographie du produit.<sup>2</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une personne peut choisir de recevoir une deuxième dose du vaccin d'AstraZeneca ou d'un vaccin à ARNm à un intervalle minimal de 8 semaines<sup>2</sup></li> </ul>

<sup>1</sup> Lorsqu'un produit différent est utilisé pour terminer la série de vaccins, l'intervalle de deuxième dose le plus proche est l'intervalle autorisé par la monographie de produit de Santé Canada du vaccin utilisé pour la première dose, ou dès que possible par la suite. Voir le [Questions-réponses à l'intention des fournisseurs de soins de santé sur les calendriers mixtes des vaccins à ARNm](#).

<sup>2</sup> Consulter les [Documents d'information sur le vaccin contre la COVID-19 pour les personnes ayant reçu une première dose du vaccin AstraZeneca/COVISHIELD](#) pour obtenir une aide à la prise de décision et de plus amples renseignements.

## Calendriers mixtes des vaccins à ARNm

Vaccin pour la première dose	Vaccin pour la deuxième dose	Intervalle le plus court entre les doses†
Pfizer	Pfizer	21 jours*
Pfizer	Moderna	21 jours*
Moderna	Moderna	28 jours
Moderna	Pfizer	28 jours

† selon les monographies du vaccin utilisé pour la première dose

\*Remarque : on peut envisager un intervalle de 28 jours dans un souci de faisabilité opérationnelle

### Les personnes qui ont reçu, subissent ou commencent prochainement<sup>3</sup>:

- Une greffe (y compris la greffe d'organes solides et la greffe de cellules souches hématopoïétiques)
- Une hémodialyse ou une dialyse péritonéale
- Un **anticorps monoclonal anti-CD20** (p. ex., rituximab, ocrelizumab, ofatumumab)
- Un traitement stable et actif<sup>4</sup> (chimiothérapie, thérapie ciblée, immunothérapie) pour des troubles hématologiques malins
- Traitement stable et actif<sup>4</sup> (chimiothérapie, thérapie ciblée, immunothérapie) pour les tumeurs solides malignes non hématologiques

<sup>4</sup>**Remarque** : Cette information exclut les personnes recevant uniquement une hormonothérapie et/ou une radiothérapie.

Intervalles entre les doses**		
Pfizer-BioNTech	Moderna	AstraZeneca/COVISHIELD
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervalle de 21 jours autorisé par la monographie du produit; un intervalle de 28 jours peut être envisagé pour des raisons de faisabilité opérationnelle.<sup>4</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervalle de 4 semaines (28 jours)** autorisé par la monographie du produit.<sup>4</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes peuvent choisir de recevoir une deuxième dose du vaccin d'AstraZeneca ou d'un vaccin à ARNm par la monographie du produit de 4-12 semaines.**<sup>5</sup></li> </ul>

\*\* La date de vaccination peut être décidée en consultation avec le médecin traitant, en collaboration avec la clinique, afin d'optimiser la réponse immunitaire de la série de vaccins et de réduire au minimum les retards dans la prise en charge de la maladie sous-jacente de la personne.

<sup>3</sup> Consulter les [Recommandations du Groupe consultatif des cliniciens pour la vaccination \(GCCV\) concernant les exceptions aux intervalles prolongés entre les doses des vaccins contre la COVID-19](#) pour en savoir plus.

<sup>4</sup> Lorsqu'un produit différent est utilisé pour terminer la série de vaccins, l'intervalle de deuxième dose le plus proche est l'intervalle autorisé par la monographie de produit de Santé Canada du vaccin utilisé pour la première dose, ou dès que possible par la suite.

<sup>5</sup> Consulter les [Documents d'information sur le vaccin contre la COVID-19 pour les personnes ayant reçu une première dose du vaccin AstraZeneca/COVISHIELD](#) pour obtenir une aide à la prise de décision et de plus amples renseignements.